CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville et points int. .... 7:20 a m
St. Tammany Spécial.
Covington, Mandeville et points int. .... 4:30 p m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Mandeville et points int. .... 7:20 a m

ARRIVEE

Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville, et Points int. .... 7:10 p m
St. Tammany Spécial
Covington, Mandeville et points int. .... 8:25 a m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Mandeville et points int. .... 7:10 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE

mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours....... 6:00 p m
Limited tous les jours....... 8:15 p m
N. Y. fast mail tous les jours 11:15 a m
Mob. and coast tous les jours......
Coast train, tous les jours, excepté dimanche. ...... 8:50 a m
Dimanche excursion. ...... 9:45 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours..... 8:15 p m
Express tous les jours....... 7:00 a m
Limited tous les jours...... 9:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours....
Mob. and coast tous les jours 7:20 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche.. ...... 4:05 p m
Dimanche excursion ...... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE

No 1 Limited .... 8:45 a m
No 3 Pan American special. 8:10 p m
No 5 local .... 4:30 p m
No 7 points Est Louisiane . 8:30 a m
Excursion du dimanche.
.... 7:05 p m

DEPART.

.... 8:30 a m
No 4 Pan American special. 9:10 a m
No 6 points Est Louisiane.. 4:30 p m
.... 7:30 p m
Excursion du dimanche.
.... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE.

No ... limited....... 8:15 p m
No ... local mail .... 6:40 p m
No 3 Cincinnati and Louisville 8:15 p m
No 1 fast mail .... 10:35 a m
St Louis and Chicago... 10:35 a m
No 31 McComb Accd .... 9:30 a m

DEPART.

No 4 Chicago limited....... 9:15 a m
No 24 local mail......... 6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:15 a m
No 2 fast mail.......... 7:10 p m
St Louis and Chicago.. 7:10 p m
No 32 McComb Accd .... 3:20 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY

ARRIVEE.

Memphis Express .... 8:15 a.m.
... express .... 5:50 p
Woodville, Bayou Sara Acc 9:40 a.m.

DEPART

Memphis Express .... 3:15 p.m.
... express .... 7:00 a.m.
Woodville, Bayou Sara Acc. 4:00 p.m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express .... 7:30 a m
Local .... 12:05 p m
California express........ 7:45 p m

DEPART

California express........ 8:30 a m
Local .... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express........ 6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

.... 11:10 a m
N. O. and Houston.......... 5:10 p m
Pacific Coast Express...... 8:35 a m
Sunset Express.......... 6:45 p m

DEPART.

.... 3:00 p m
N. O. and Houston.......... 6:40 a m
Pacific Coast Express. ...... 9:00 p m
Sunset Express........ 11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R R

ARRIVEE.

Dimanche seulement.
.... 7:45 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi
.... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement
.... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
.... 6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.
.... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
.... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
.... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
.... 8:00 a m
Shell Beach........ 10:02 a m
Beach........ 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche
Pour Beiair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
... Beach........ 5:30 a m
... Beach........ 8:00 a m
... . 5:30 p m
Shell Beach........ 7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE

Tous les jours excepté dimanche
Pour Beiair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Beiair........ 7:00 a m

LIVERPOOL.
Steamship Commodore............parti 9 aout.
Steamship Californian, Parkin parti 11 aout
Steamship Traveller, Donald....parti 23 aout
Steamship Magician, Raby.......parti 25 aout
Steamship Wm Cliff, Davis......parti 31 aout
Steamship Floridian, Bruce......parti 1 sept.
Steamship Civilian, Williams . parti 2 sept.
Steamship Albanian, Harrison.. parti 5 sept.
BELFAST.
S S Rathlin Head McDonald ... parti 31 aout.
MANCHESTER.
Steamship Genessee, Albrethsen pa 30 aout.
GENES.
Steamship Fert, Gianoni.........parti 1 aout.
DANTZIC.
Steamship Herm, Frivild....... parti 10 aout.
HAMBOURG
Steamship Degama, Koene......parti 23 aout.
Steamship Cambyses ......parti 25 aout.
SANTOS.
Steamship Canova.........parti 9 aout.
Steamship Kilsyth, ...parti 17 aout.
Steamship Crown Prince, Thomas pa 20 aout.
Steamship Antwerp City ....parti 22 aout.
Steamship ... hidias, ...parti 23 aout.
Steamship Alton, Bell.........parti 28 aout.
ANVERS
Steamship Kingstonian, Kerruish par 28 aout.
RIO DE JANEIRO.
Steamship ... .parti 29 aout.

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Abessinia	Hambourg	Westwego
Atlantian	Breme et Anvers	Westwego
Atlas	Honduras	3me dist 30
Barbadian	Liverpool	Stuyv dock
Conde Wilfredo	Barcelone	rue 4me
Crown Prince	Anvers	1er dist 20
Denaby	Glasgow	Stuyv dock
El Monte	New York	3me dist 8
Excelsior	Havane	3me dist 10
Greenbrier	Bocas del Toro	1er dist 15
Herminston	Rotterdam	Westwego
Irene	Trieste, Venice, etc	rue 3me
Mechanician	Liverpool	Westwego
Mexico	Havre	4me dist 45
Monarch	Rotterdam	Westwego
Montauk Point	Rotterdam	rue Lafayette
Preston	Port Limon	1er dist 15
Puerto Rico	Barcelone	rue 3me
Sardinia	Hambourg	3me dist 27
Texas	Danemark	Stuyv dock
Venus	Port Limon	Alger
BARQUES.		
Venturoso	Portugal	Point

BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1906.

Fourni par le bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage à 8 heures A. M.

Stations.	Plein bord, hauteur à la rive, pieds	Ligne de danger, pieds	Hauteur, pieds	Changement des dernières 24 h
Pittsburg........		22	6.4	0.0
Davenport........	15	15	5.5	-0.1
St. Louis........	33	30	8.7	+0.1
Cairo........	44	45	16.7	-0.5
Memphis........	33	33	16.7	0.0
Helena........	42	42	15.0	+0.1
Vicksburg........	44	45	16.0	-0.6
Rivière Rouge........				
Donaldsonville........	28	25	8.0	-0.1
Nlle-Orléans........	9	16	5.9	-0.1
Melville........		31	18.5	-0.1
Omaha........		41	9.0	+0.8
Kansas City........		21	9.5	+0.1
Pittsburg........	29	22	5.9	-0.3
Cincinnati........	45	50	7.2	0.0
Louisville........		28	3.4	-0.2
Nashville........		40	10.0	-0.7
Chattanooga........	33	33	4.9	-0.3
Fort Smith........		22	8.7	-1.8
Little Rock........		23	12.4	-1.4
Arthur City........		27	16.8	-0.2
Fulton........	30	28	20.6	+0.4
Shreveport........	31	29	11.3	+1.4
Alexandria........	33	33	10.8	0.0
Barbres........				
Camden........	35	39	6.1	-0.2
Monroe........		40	3.7	-0.2

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 19 SEPTEMBRE 1906

Old Landing—NEW CAMELIA. 8 A M
Bas du fleuve—DIAL. à 11 A M
Haut du fleuve—J. S. TRUDEAU. à 12 M
Madisonville—PINELAND. 4.30 P M.
Rivière Atchafalaya et Bayou Des Glaises—WILLIAM GARIG. à 5 P M
Rivières Ouachita et Black—COLUMBIA. à 5 P M
Rivières Ouachita et Black BOB BLANKS. à à 5 P M

JEUDI, 20 SEPTEMBRE 1906

Bas Terrebonne—M. F. BRADFORD. à 12 M
False River—ST-JAMES à 5 P M
Madisonville—PINELAND. 4:30 p. m.
Madisonville—NEW CAMELIA. à 4 P M

BOIS DE CONSTRUCTION

Yard Foot Quotations.

Piling, per foot.......... 10@ 15
Yellow pine rough, per 1,000 feet—

	Class A.	class B.	Class
Sills, joists and Scantlings..........	$16 00	$12 00	$10 00
1, 1¼ and 1½x12..	25 00	15 00	12 00
Dressed flooring.....	25 00	18 00	12 00
6 and 7" dressed weather boards.	17 50	14 50	12 00
T.andG, ceiling..	28 00	22 00	12 00
Rough side boards or sheathing			50
Dressed side boards or sheathing......			9 50@10

Weather board stock Cypress—		
Piling, per lineal foot..........	10@	15
Rough boards, choice and prime	35 00@35 00	
Merchantable..........	15 50@16 50	
Becky, 1 ¼,2, and 4x6..........	10 00@11 00	
Pox..........	14 00@	
Mahogany timber, per ton..........	50 00@65 00	
Cedar timber, per ton..........	50 00@75 00	
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché		
Oak lumber, per 1000..........	20 00@25 00	
Shingles—		
16 in hart sawed..........	3 75@	—
20 in split, ordinary..........	3 50@	—
20-in split, guaranteed..........	3 75@	...
Laths, per 1000..........	3 75@	...
Lime..........	75@	80
Cement, domestic..........	1 35@	2 ...
Cement, imported..........	2 25@	2 ...
Sand..........	6 20@	...
Brick, Lake and I. C. R R..........	10 00@	10 50
Brick, paving..........	9 25@	9 75
Brick, ordinary..........	8 00@	8 50
Sand, per load..........	1 25@	1 75
Shells, small..........	25@	......
Plaster, calcined..........	2 00@	......
Fire brick, American, per 1000	25 00@30 00	
Fire brick, English, per 1000.	37 50@44 50	
Fire clay, per barrel..........	1 50@	
Lake fire clay..........	1 25@	
Sewer pipe, per foot, according to size, 60-70 off..........	10@	15

MARCHE AUX BESTIAUX

Boeufs du Texas et de l'Ouest—Boeufs—Choix, par livre, gross, 4¼@4½, fair to good par livre gross, 3½@4, common to medium par livre, gross, 2½@3½. Vaches et génisses—Choice, par livre, gross, 3½@4, fair to good par livre, gross, 2¼@3½, vieilles, maigres par tête, $10@12. Taureaux et Cerfs—Taureaux, par livre, gross, 2¼@3; cerfs, par livre, gross, 3@3¼. Yearlings—Choice, par livre, 3@4; fair to good, par tête $9@12. Veaux, par tête—Choice, $9@11 00; fair to good, $8@9.

Boeufs du Mississippi, de la Louisiane et de l'Alabama—Boeuf—Choice, par livre, gross 3½@4, fair to good, par livre, gross, 2¾@3¼, vieux, maigres par livre, gross, 1¾@2½. Vaches, Torres et Taureaux—Choice, par livre, gross, 3@3¼; fair to good, par livre, gross 2¾@..., vieux maigres par tête, $7@10. Taureaux, par livre, gross 2½@3, cerfs, par livre, gross 3@3¼. Yearlings—Choice, par livre, gross 3@3¼, fair to good par tête $8@11, common par tête $6@7. Veaux—Par tête, $6@8. Vaches ... —Choice, $10@50, fair to good, $25@35. Springers—Choice $25@30, common to fair $15@30. Porcs—Nourris au maïs par livre, ... 1¾@4¼, nourris au mast, par livre, gross 3@3½. Moutons —Good to choice par ... 2¾@4¼, common to fair, par tête, $1 25@1 ...

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.
Steamship Comus, Post .... parti 12 sept
BALTIMORE.
S S Citta di Palermo.............. parti 7 sept.
GALVESTON.
Steamship Ramore Head Moore parti 13 sept
PORT ARTHUR, TEXAS
Steamship Florida, Jarvis .... parti 11 sept.

VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

VENTE DE RECEVEUR

Pour le compte de la

"TREASURE BAY OYSTER COMPANY".

Mercredi, le 26 septembre, à midi,

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne.

6,000 barils plus ou moins de Bancs d'Huîtres dans la Baie Boudreaux au Bayou Trois Milles, ensemble avec les baux Nos 922 et 1060 pour 500 acres chacun, de la Commission d'Huîtres de la Louisiane, à la "Treasure Bay Oyster Company". Loyer payé jusqu'au 1er octobre 1906, d'avance.

Conditions—Comptant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur. No 137 rue Carondelet.

19 sept—19 23 26

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Théodore Janiszewski—No 79,911—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Peintures, Brosses, Echelles et autres meubles—A l'encan—SAMEDI le 29 septembre 1906, à 10:30 heures a. m., sur les lieux 623 rue St Charles.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division E, Dossier No 79,911, dans l'affaire de la succession de Théodore Janiszewski, ledit ordre daté et signé le 17 septembre 1906 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux, 623 rue St Charles, commençant à 10:30 heures a. m.

Un lot d'effets mobiliers consistant d'échelles, Peintures, etc.

Conditions—Comptant—toutes les choses devant être emportées avant 6 heures p. m. le jour de la vente.

J. L. ONORATO. Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.

18 sept—18 23 28 29

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON LOT DE TERRE.

Rue Chartres, près de la rue Lizardi

PAR ALBERT PAUL Encanteur, JEUDI, le 27 septembre 1906, à midi, à la Bourse No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 14 janvier 1897 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Thomas Dorsey et femme, (dossier No 51,640) il sera vendu:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Chartres, Lizardi, Forstall et Delarone, désigné comme No 15 et mesurant 26 ... de face à la rue Chartres, sur 111 10 4 de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions - Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment d'adjudication.

26 août—26—sept 2 9 16 23 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Coin des rues Elmire et Urquhart.

Les bâtisses portant les Nos municipaux 1224 et 1226 rue Elmire.

Third District Building Association vs Mme Carrie Hill, femme de John Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 80,226 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dependant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Désiré, Elmire et Urquhart, désigné par le No 12 de l'ilet 478 sur un arpentage ou plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 24 septembre 1901, annexé à un acte de vente passé pardevant Fred Zengel, notaire public daté le 1er mars 1902, mesurant d'après cela trente et un pieds de face à la rue Elmire, la même largeur dans le fond, par une profondeur et façade à la rue Urquhart de cent vingt pieds cinq pouces et quatre lignes et formant l'encoignure des rues Elmire et Urquhart.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats pour la demanderesse.

15 sept—15 21 28—oct 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Premier District,

Occupée comme une "Ecurie."

Sur la rue Race, entre les rues St Thomas et Religieuse

(l'arrière rue étant Orange.)

Abraham Katz vs Thomas J. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 20 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, désigné comme lot 6 de l'ilet 20, lequel est borné par les rues Race, St Thomas, Orange et Religieuse, d'après le plan original du faubourg Lacourse, déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, notaire, ledit lot mesurant, en mesure française soixante pieds de face à la rue Race sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Zachary Adler avocat pour le demandeur.

17 août—17 24 31—sept 7 14 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mary Mc. Cord, femme de Wm Johnson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,096—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'il en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Fred Zengel exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier—Zengel, Thomas & Suthon, avocats.

13 sept—13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes Importantes de Propriétés de Valeur Améliorées par le Shérif Civil

Du Premier et Quatrième Districts

Portant les numéros municipaux comme suit:

I. Nos 1822 et 1824 rue Erato,

Entre les rues Baronne et Dryades.

II. Nos 731 et 733, Nos 735 et 737 rue Dryades,

Entre les rues Julie et Girod.

III. Nos 918 et 920 rue Lafayette,

Entre Baronne et Dryades.

IV. Nos 715 et 717 rue Pleasant.

V. Nos 711 et 713 rue Pleasant.

VI. Nos 707 et 709 rue Pleasant.

VII. No 719 rue Pleasant,

les 4me, 5me, 6me et 7me propriétés étant entre les rues Annonciation et Chippewa.

ET

VIII. Nos 1176 et 1178 rue Magasin,

coin de la rue Erato.

Dans l'affaire de

G. F. Herber vs F. J. Swoop, John Blank et F. A. Wilke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,973—En vertu de deux writs de saisie et vente, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, un de cela daté le 1er août 1906 ordonnant la saisie et vente des propriétés de Frederick J. Swoop et de John Blank respectivement, et l'autre daté le 8 août 1906, ordonnant la saisie et vente de la propriété de Frank A. Wilke, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalie, Baronne et Dryades, et mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Erato, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, d'après un plan fait par C. De l'Isle, le 12me jour de mai 1856 et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville; ledit lot ou portion de terre étant la demie la plus près de la rue Dryades, du lot No cinq de l'ilet No 95 (ancien numéro) d'après le plan original du Faubourg Lacourse:

2° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Rampart, Julie et Girod, désignés par les Nos sept, huit et neuf sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 8 décembre 1859, déposé en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville pour références, lesquels dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun en mesure américaine vingt et un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Dryades par une profondeur de quatre vingt dix pieds onze pouces entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 258, borné par les rues Lafayette, Girod, Baronne et Dryades et mesurant trente pieds (en mesure française) de face à la rue Lafayette entre les rues Baronne et Dryades, par cent vingt huit pieds (mesure américaine) plus ou moins de profondeur, courant jusqu'au mur en briques dans le fond.

4° Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet No 86, borné par les rues Pleasant, Chippewa, Annonciation et Harmonie, désigné par le No trois et mesurant trente deux pieds, huit pouces de face à la rue Pleasant par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 715 et 717 rue Pleasant.

5° Un autre certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par la lettre A, sur un plan fait par George de Armas, député voyer de ville, daté le 7 novembre 1898 et annexé à un acte de vente à M. R. Wegmann et als, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire en cette ville, le 14 mars 1899; ledit lot commençant à une distance de quatre vingt neuf pieds six pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant trente et un pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond, par une profondeur de cinquante huit pieds entre lignes égales et parallèles. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les Nos municipaux 711 et 713 rue Pleasant.

6° Un autre lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet qui celui ci dessus décrit, désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus mentionné fait par George de Armas, député voyer de ville; ledit lot commençant à une distance de cinquante huit pieds quatre pouces de l'encoignure des rues Pleasant et Chippewa et mesurant trente un pieds deux pouces quatre lignes de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cinquante huit pieds entre lignes égales et parallèles; les bâtisses sur cette portion de terre sont désignées par les Nos 707 et 709 rue Pleasant.

7° Une certaine portion de terre, située dans le même district et ilet que celui décrit ci-dessus, désignée par la lettre C, sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant d'après ledit plan seize pieds dix pouces de face à la rue Pleasant, la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; les bâtisses sur ladite portion de terre sont désignées par le No municipal 719 rue Pleasant

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasin, Erato (autrefois Melicerte), Gaiennie et Constance, étant une portion du lot No treize de l'ilet No dix sept. Ladite portion de terre forment une des encoignures des rues Magasin et Erato, et mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Magasin sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Erato (autrefois Melicerte).

Saisi dans le procès ci dessus, comme suit:

Les propriétés 1er, 2me et 3me ci dessus décrites, comme appartenant à Frederick J. Swoop.

Les propriétés 4me, 5me, 6me et 7me ci dessus décrites, comme appartenant à John Blank.

Et la propriété 8me ci dessus décrite, comme appartenant à Frank A. Wilke.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Parkerson, avocat pour le demandeur.

17 août—17 24 31—sept 7 14 20

SI vous désirez les services d'un encanteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur?

GEO. ST-PAUL,

—ENCANTEUR—

Laiteries, Propriétés Foncières, Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.

PHONE MAIN 2967—R.

137 RUE CARONDELET.

28 avril—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Splendides Résidences du Cinquième District.

La Jolie Résidence à Deux Etages, No 621 Avenue Opelousas,

Entre les rues Verret et Vallette (Résidence du défunt Dr Lowe).

L'Attrayant Cottage Elevé, No 322 rue Verret,

Entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

Succession du Dr Morgan M. Lowe et de Mme Théréss Mooney, sa femme.

79,860—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur. —JEUDI, le 27 septembre 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 15 août 1906, et signé en cour ouverte le 21 août 1906, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No (3), borné par l'avenue Pélican, les rues Alix, Olivier et Verret; ledit lot est désigné par le No 13 et mesure, en mesure américaine, trente et un pieds, sept pouces et trois lignes de face à la rue Verret par cinquante cinq pieds, deux pouces de profondeur sur la ligne la séparant du lot No 14, et cent cinquante sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 12, trente et un pieds, six pouces de largeur dans le fond. Les améliorations sont connues comme le No 322 rue Verret, et comprend un cottage simple contenant onze chambres, galeries, etc., le tout en parfaite condition.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Cinquième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet (ancien No 7, nouveau No 125), borné par l'avenue Opelousas, les rues Verret, Slidell et Vallette; lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et sont désignés comme lots Nos 6 et 7, et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 6 mesurant trente quatre pieds de face à l'avenue Opelousas trente et un pieds de largeur dans le fond, et cent vingt pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 5 et cent vingt pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne du lot No 7; ledit lot No 7 mesurant trente neuf pieds de face à l'avenue Opelousas par cent vingt pieds un pouce et une ligne entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No 621 avenue Opelousas, et comprenant une splendide résidence à deux étages avec entrée pour voiture, et contenant vestibules, galeries chambre à bain et quelques 10 chambres.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit devant être garantie par billets de l'acquéreur fait à son propre ordre et par lui endossé et portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1906 et de payer les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Julian B. Habans, notaire, dix pour cent du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

M. E. Humphrey, avocat. 26 août—26—sept 2 9 16 23 27

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX COTTAGES DOUBLES A L'ENCAN, JEUDI, LE 11 OCTOBRE 1906, A MIDI. 719 21 RUE PHILIP.—608-10 RUE FELICITE.

No 80,151. Cour Civile de District — Succession de Margaret Caulfield, veuve de Charles Cain.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire de la succession de Margaret Caulfield, veuve de Charles Cain, dossier No 80,151, ledit ordre daté et signé le 6 septembre 1906 et adressé à J. L. Onorato Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le MARDI, 11 octobre 1906, à midi, la propriété foncière ci après décrite.

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet numéro neuf, maintenant ilet numéro soixante quatorze, borné par les rues Philip, Chippewa, Annonciation et Jackson, désignés par les numéros deux et trois sur un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 19 avril 1866, annexé à un inventaire de la succession de Mme E. Toll, pris par Walter H. Peters, ancien notaire en cette ville, enregistré dans la Deuxième Cour de District, Succession No 26,087. Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant d'après ledit plan, comme suit à savoir: le lot No 2 dix sept pieds [17] huit [8"] pouces et cinq [5"'] lignes de face à la rue Philip, et lot No 3 dix huit [18] pieds, deux [2"] pouces de face à la rue Philip par une profondeur, chacun de cent vingt sept pieds [127] dix pouces [10"] et cinq lignes [5"'] entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage double, contenant de chaque côté cinq chambres et deux chambres dans la mansarde. Loué pour environ $12 de chaque côté sans bail.

2° Tout et particulièrement un certain lot de terre situé, se trouvant et étant dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, les rues Bellegarde, Chippewa, autrefois Soubie, et Ste Marie, et désigné comme lot numéro trois dudit ilet, sur un plan de H. Moellhausen, voyer, le 20 mai 1847, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente deux pieds de face au Chemin Félicité ou rue, ayant la même largeur dans le fond, par cent treize neuf pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté vers Bellegarde ou rue St Thomas, et le divisant du lot numéro deux, et cent trente huit pieds cinq pouces quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot numéro quatre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, (connu comme Nos 44 et 46 Chemin Félicité ou rue) et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les améliorations consistent en un cottage à deux étages, cinq chambres, hangar et grande cour de chaque côté, barrières en fer, loué sans bail, pour environ $12 chaque côté.

Conditions. Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets des acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés portant 8 pour cent d'intérêt, par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliéner et toutes les clauses usuelles de sécurité 5 p.cent d'honoraires d'avocat en cas de procès ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer, en plus et au-dessus de son enchère les taxes pour l'année 1906 aussi bien que le coût de tous les certificats. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo W Flynn, notaire. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.

M. D. Dimitry, avocat.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Helen Spradley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,653, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Canal Louisiana Bank & Trust Company, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.

Miller Dufour & Dufour, avocats.

19 sept—19 23 27

Succession de Mme Marie Martha Favre, veuve de George Maritche.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 77,943—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jérome Meunier, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Roger Meunier, avocat.

19 sept—19 23 28

Succession de Jas. W Fitzhenry ou femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,596 —Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Mary Fitzhenry, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles H. Brownlee, Robt J. Maloney, avocats. 19 sept—19 23 28

Succession de Daniel Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,303—Division E—Attendu que Mme Annie Manning, née English, veuve de Daniel Manning, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel Manning, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—W. S. Hero, avocat.

15 sept—15 19 24

Succession de Mme Rebecca Morris Charrie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,498—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Omare Charrie, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Oscar Schreiber, avocat.

14 sept—14 18 23

Succession de Joseph Lavallee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78 182—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Blank exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Clegg & Quintero, avocats. 14 sept—14 18 23

AVIS AUX CREANCIERS

The O'Donnell Company demandant un receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 77,676—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par C. E. O'Donnell, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Woodville & Woodville, avocats.

14 sept—14 18 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Mme Veuve A. Grunder vs James Conner

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 26 761—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville le MARDI, 25me jour de septembre 1906 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 1 boîte de comptoir à bière, 1 comptoir, 1 lot de cigares, 1 lot de tabac 1 petit cash register 1 lot de chaises, 1 lot de tables, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant WM J BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. 14 sept—14 19 25

E. G. Sebastiach vs Villar Thornton.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 26,9.9—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. E. H. Bowling, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, absent en congé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI le 22me jour de septembre 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—John B. Fisher, avocat pour le demandeur.

11 sept—11 16 22

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division B—No 80,233—George W. Safely vs ses créanciers—Ordre—Considérant la pétition suivante et les tableaux des ressources et passifs dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné que, après due annonces, avis et citations aux créanciers, comme le requiert la loi, qu'une réunion des créanciers dudit George W. Safely soit convoquée et tenue d'après la loi pardevant J. V. Guillotte, notaire, en son bureau, en la ville de la Nlle Orléans, Etat de la Louisiane, commençant le 29me jour de septembre 1906, à 10 heures a. m., pour voter, accordant ou refusant l'application dudit George W. Safely pour un répit de un, deux et trois ans de la date de ladite réunion.

Il est de plus ordonné que toutes procédures contre la personne et les biens dudit George W. Safely, jusqu'à ladite réunion des créanciers soit tenue et seulement jusqu'à la, soient suspendues comme la loi le requiert.

Il est de plus ordonné que M. J. Dreyfus soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, Lne., 11 septembre 1906.

Signé FRED. D KING, Juge.

Pour copie conforme:

L. W GUNTHER, Député Greffier.

13 s p.—13 18 22

CHARTER.

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS.

Be it known, That on this fourth day of September in the year of Our Lord, one thousand nine hundred and six, before me J. C. Davey, Jr., a notary public, duly commissioned and qualified, personally came and appeared August C. Wuerpel, a resident of this city, and president of the New Orleans Land Company, a legal corporation of this city and State, created by act before O. DeArmas late notary, on November 15th 1887, mortgage office, book 353, folio 239, and amended by act before Fred Zengel, May 23rd, 1895, mortgage office, book 516, folio 870, as per act before F. D. Charbonnet, notary, on November 26th, 1895, mortgage office, book 565, folio 98, and as per act before S. Rouen, notary public, on December 11th, 1899, mortgage office, book 646, folio 684, who declared, that at a general meeting of the stockholders of the said NEW ORLEANS LAND COMPANY, held on December 6th, 1905, called in accordance with Act 149 of the Legislative Session of 1898, and preceded by the notices therein required, the capital stock of said corporation was increased from the sum of two hundred and fifty thousand dollars to the sum of five million dollars; said increase receiving the affirmative votes of 19,788 shares out of a total of 25,000 shares of the capital stock of said Land Company, and no negative votes, as the whole will more fully appear by reference to the minutes of said meeting hereto annexed as part hereof, within which is incorporated an affidavit of said appearer to the giving and publishing of the notices required by law.

And in accordance therewith Article III of the charter of the said NEW ORLEANS LAND COMPANY is changed to read as follows:

ARTICLE III.

"The capital stock of this corporation is hereby fixed at the sum of five million dollars, divided into and represented by five hundred thousand shares of the par value of ten dollars each."

And said appearer declared that he appears before me, notary, for the purpose of putting in authentic form the adoption of said amendment, to the end that same may be recorded and filed in the office of the Secretary of State, according to law, and I have paragraphed said minutes "Ne Varietur" for identity with this act and have annexed said minutes hereto.

Thus done and passed in the presence of John L. Corcoran and Walter E. Adolph competent witnesses, both of whom hereto sign their name with said party, and me, the notary, the day and date aforesaid.

(Original Signed.)
A. C. WUERPEL.
W. E. ADOLPH.
JNO. L. CORCORAN.
JOHN C. DAVEY, JR.
Notary Public.

I, the undersigned, Recorder of Mortgages, in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the above and foregoing act of amendment of corporation of the NEW ORLEANS LAND COMPANY was this day duly recorded in my office in Book 849, Folio —.

New Orleans, La., September 4th, 1906.
(Signed) EMILE LEONARD
Deputy Recorder of Mortgages
A true copy.
(Seal) JOHN C. DAVEY, JR.
Notary Public.

CHARTER.

STATE OF LOUISIANA — PARISH OF ORLEANS

Be it known that on this fourth day of September in the year of Our Lord one thousand nine hundred and six, before me J. C. Davey, Jr. a Notary Public, in and for the Parish and State, duly commissioned and qualified personally came and appeared A. C. Wuerpel, a resident of this city and the President of the New Orleans Land Company, a legal corporation of this city and State created by Act before O. DeArmas late Notary on November 15th, 1887, mortgage office book 359, folio 239, and amended by Act before Fred Zengel Notary Public May 23rd, 1895, mortgage office book 516, folio 870 as per Act before F. D. Charbonnet, Notary Public on November 26th 1895, mortgage office book 565 folio 98 and as per act before S. Rouen Notary Public on December 11th 1899 mortgage office book 646, folio 684, who declared that at a general meeting of the stockholders of said NEW ORLEANS LAND COMPANY held in this city on December 6th, 1905, in accordance with Article IX of the charter, an amendment was adopted striking out Article VII and substituting in lieu thereof the following:

ARTICLE VII.

"All the powers of this corporation shall be vested in and exercised by a Board of Directors composed of not less than nine nor more than fifteen stockholders, the number for each year to be fixed by resolution of the Board before the annual election herein provided for, each holding not less than twenty five shares of its stock elected annually on the second Wednesday in May in each and every year (provided that the present Board of Directors shall have the right to elect not more than six additional directors to serve with them until the annual election in May, 1906), after due notice three times in ten days in one of the morning daily papers of this city. Each shareholder present or represented at said meeting shall be entitled to one vote for each share held by him and the persons receiving a majority of the votes cast at said meeting shall be declared elected.

The Directors shall elect from their number a President and one or more Vice Presidents.

In the event of a vacancy occurring on the Board, the remaining Directors shall elect a stockholder of the same qualifications to fill the unexpired term.

A majority of the whole Board shall constitute a quorum.

The Board of Directors of this corporation shall have the right at any time to sell all or any part of its property for cash or on terms of credit or to exchange it for stock in some other corporation, at such price and on such terms as to the Board of Directors may deem proper, or to sell same for part cash and part stock, and in the event of any such sale the cash, if any after paying the debts of the corporation, if any, shall be divided ratably among the stockholders and the stock in any other corporation received, shall be represented by certificates of the new corporation to be delivered to the stockholders of this corporation in proportion to their interests therein; if such sale disposes of all the property of this corporation then the payments and delivery of stock above referred to shall be made only on surrender of the certificates of stock in this corporation."

That amendment received the affirmative votes of 19,6.. shares out of 25,000 shares of the capital stock of said Land Company and no negative votes, as the whole will more fully appear by reference to a copy of the minutes of said meeting attested by said appearer.

And said appearer declared that he appeared before me, Notary, for the purpose of putting in authentic form the adoption of said amendment, to the end that same may be filed and recorded in the office of the Secretary of State according to law, and I have paragraphed said minutes "Ne Varietur" for identity with this act, and have annexed them hereto.

Thus done and passed in the presence of John L. Corcoran and Walter E. Adolph, competent witnesses, both of whom hereto sign with said party, and me, Notary, the day and date aforesaid.

(Original Signed)—
A. C. WUERPEL.
W. E. ADOLPH.
JNO. L. CORCORAN.
JOHN C. DAVEY, Jr.
Notary Public.

I, the undersigned Recorder of Mortgages, in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the above and foregoing Act of Amendment of incorporation of the NEW ORLEANS LAND COMPANY, was this day duly recorded in my office in book 849 folio —.

New Orleans, La., Sept. 4th 1906
(Signed) EMILE LEONARD
Deputy Recorder of Mortgages
(Seal)
A True Copy
JOHN C. DAVEY, JR.
Notary Public.

8 sept—8 15 22 29—oct 9

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.